

# Aides et Mesures exceptionnelles

## Besoin d'être accompagné dans mes démarches ?

---

### → Je suis un festival et me questionne sur le maintien de mon événement ou sur les conséquences d'une annulation

En lien avec les autres ministères, la cellule d'accompagnement s'appuiera sur les directions générales du ministère de la Culture et ses opérateurs, sur les directions régionales des affaires culturelles et les directions des affaires culturelles Outre-mer afin de recenser les différents besoins et ainsi d'adapter les réponses de l'État. Au-delà de leurs contacts avec leurs interlocuteurs locaux au sein des services de l'État, les organisateurs de festivals peuvent d'ores et déjà la joindre grâce à l'adresse électronique suivante : [festivals-covid19@culture.gouv.fr](mailto:festivals-covid19@culture.gouv.fr)

### → Je suis une structure du théâtre, du cirque ou des arts de la rue, je ne trouve pas de réponses à mes questions :

#### **ARTCÉNA - LE CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE, DE LA RUE ET DU THÉÂTRE**

Artcéna met en ligne des repères juridiques pour le monde du spectacle et une veille des engagements des opérateurs du secteur. La permanence juridique téléphonique gratuite est étendue : posez votre question sur [juridique@artcena.fr](mailto:juridique@artcena.fr) afin d'être rappelé.

→ Voir sur le site d'ARTCENA

### → Je suis une structure de la danse, je ne trouve pas de réponses à mes questions :

#### **LE CND - CENTRE NATIONAL DE LA DANSE**

Le CND publie une veille ainsi que des fiches pratiques. Une permanence juridique est établie via l'adresse [ressources.pro@cnd.fr](mailto:ressources.pro@cnd.fr)

→ Voir le fil d'information et d'appui au secteur chorégraphique Covid-19

### → Je suis une structure de la musique, je ne trouve pas de réponses à mes questions :

#### **LE CNM - CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE**

Pour répondre aux questions des professionnels de la musique dans ce contexte exceptionnel : [info.covid19@cnv.fr](mailto:info.covid19@cnv.fr)

→ Plus d'infos

#### **L'IRMA**

L'Irma met en place de nouvelles modalités de conseil pendant le confinement  
**En-Quête d'info, l'émission hebdo Covid-19 & Musique** : Tous les jeudis, suivez l'émission En-Quête d'info sur Facebook Live. Des intervenants qualifiés et l'équipe de l'IRMA en appui pour répondre aux questions des artistes, professionnels et porteurs de projets musicaux impactés dans leur activité par la crise sanitaire. Émission multimédia à suivre sur Facebook tous les jeudis à 14h30.  
**Orientation et conseil** : lundi et vendredi / de 14h à 16h via mail [conseil@irma.asso.fr](mailto:conseil@irma.asso.fr), chat ou visio sur [irma.asso.fr](http://irma.asso.fr) et [irmawork](http://irmawork).

#### **Sources :**

**Éditeur : Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant // Directeur de la publication : Nicolas Riedel**

**Rédactrices : Delphine Tournayre, Camille Wintrebert, Nolwenn Yzabel**

**contact@auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr - www.auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr**